



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA CULTURE

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 2 1 8 6 / MEE

*Le Ministre*

PAPEETE, le 01 AOUT 2025

## Lettre de rentrée 2025-2026

‘Ia ora na !

L'année scolaire 2025-2026 s'ouvre dans un contexte déterminant pour l'avenir de notre école : celui de l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte de l'éducation. Fruit d'une large consultation conduite par le Pays, avec la collaboration du Vice-rectorat et de l'ensemble des partenaires éducatifs, cette charte pose les fondations d'une école polynésienne ancrée dans sa culture, ouverte sur le monde et résolument engagée pour la réussite de tous. Je souhaite qu'elle incarne une dynamique de transformation profonde, portée par les personnels, les élèves, les familles et tous les acteurs de la communauté éducative.

C'est dans cet esprit de confiance, d'innovation et de responsabilité que je vous adresse cette feuille de route qui s'inscrit dans un processus plus global de refondation, guidée par une ambition claire : construire une école qui nous rassemble et qui nous ressemble.

### 1. Une école polynésienne bienveillante, exigeante et inclusive

La réussite de la transformation éducative repose sur **des fondements clairs, partagés et incarnés à tous les niveaux de responsabilité**. La culture professionnelle commune doit guider l'action de tous : une culture de la bienveillance, de l'exigence, de l'inclusion et de la responsabilité éducative.

Ces fondements doivent orienter les décisions quotidiennes, les pratiques pédagogiques, les projets d'établissement, de circonscription et d'école ainsi que les relations entre les membres de la communauté éducative. Ils constituent le socle de l'école polynésienne que nous bâtissons ensemble.

#### ➤ Une école bienveillante, pour apprendre en confiance

**L'école est un espace de respect, de bien-être et de sécurité.** Pour apprendre, **chaque élève** doit se sentir **reconnu, accueilli et soutenu**. La qualité du climat scolaire favorise l'engagement, nourrit la motivation et renforce la persévérance.

**J'invite chaque membre du personnel à insuffler, au quotidien, un véritable sentiment d'appartenance à nos élèves. Créons du lien en prenant en compte les parcours de vie et les réalités familiales des élèves dans toute la diversité de notre Pays.**

En accueillant de manière chaleureuse et empathique les élèves dès l'entrée à l'école maternelle, à l'école élémentaire, en établissement, en classe et dans tous les espaces de vie, en valorisant l'expression de leurs émotions et en développant les compétences psychosociales, nous pouvons ainsi offrir à chaque élève un espace de parole sécurisant, bienveillant et stimulant.

**Dans le premier degré, le programme BEBA – Bien-être, bien apprendre – en cours de finalisation structurera cette ambition.**

La **dotation globale de fonctionnement** constituera également un levier stratégique pour aménager des environnements scolaires propices au bien-être. Elle contribuera à créer des espaces empreints de sérénité, inspirés par la richesse végétale du Fenua, et porteurs d'un engagement collectif en faveur de la préservation de notre environnement naturel.

**L'ancrage culturel** est un point d'appui puissant. Nourri par les langues, les valeurs et les expressions artistiques polynésiennes, il renforce la confiance des élèves, alimente leur sentiment d'appartenance.

**Je fais appel à l'engagement de tous les professionnels de l'éducation pour agir activement en faveur d'un climat scolaire durablement amélioré et j'encourage la mise en place d'Enquêtes Locales de Climat Scolaire (ELCS), véritables outils de diagnostic partagé, permettant aux équipes de mieux cibler les actions à conduire au sein de nos établissements.**

### ➤ **Une ambition scolaire partagée visible dans les regards et les pratiques**

Chaque élève doit pouvoir se sentir digne de réussir, attendu et encouragé. L'école a le devoir de faire vivre une **ambition active**, lisible dans les regards, les gestes et les pratiques de tous les professionnels. Cette ambition est **un droit pour chacun**, quelle que soit son origine, son parcours ou ses difficultés.

**Nous devons témoigner à nos élèves notre soutien inconditionnel dans leur capacité à apprendre et à progresser. J'ai confiance en vous. Soyez des passeurs de mémoires et de créativité !**

### ➤ **Prévenir et lutter contre l'absentéisme**

L'absentéisme scolaire demeure une préoccupation importante. En Polynésie française, il touche 11,8 % des élèves de l'école primaire, 11,5 % des collégiens et atteint 17,2 % dans les lycées professionnels. Ces chiffres traduisent une **fragilité persistante du lien à l'école**, en particulier dans les parcours les plus exposés aux ruptures.

L'**absentéisme chronique** est bien souvent le symptôme d'un **désengagement progressif, d'un mal-être ou d'un décrochage latent**. Le premier levier pour inverser cette dynamique est de faire de l'école un lieu accueillant, vivant et structurant, où chaque élève trouve du sens à sa présence et à son engagement.

**Prévenir l'absentéisme**, c'est d'abord **agir sur ses causes** : le climat scolaire, la qualité des relations humaines, la confiance entre les familles et l'institution, la reconnaissance de chaque élève dans sa singularité. C'est aussi garantir un accompagnement éducatif cohérent, fondé sur l'écoute, la régularité et la proximité.

La lutte contre l'absentéisme repose également sur des outils clairs, efficaces et partagés :

- **une codification harmonisée des motifs,**
- **des indicateurs de suivi partagés,**
- **un traitement rapide et concerté des situations à risque.**

**L'implication des familles**, dans une logique de confiance mutuelle et de coresponsabilité avec les équipes est la colonne vertébrale de la réussite.

Lorsque cela s'avère nécessaire, des mesures adaptées – allant jusqu'à des sanctions proportionnées – rappellent que l'obligation scolaire est à la fois un droit fondamental et une obligation légale.

Enfin, dès le début de l'année scolaire, les **procédures de traitement de l'absentéisme seront actualisées** afin de soutenir un cadre clair et réactif pour l'ensemble des équipes éducatives.

## ➤ Une approche systémique et concertée de la persévérance scolaire

**La lutte contre le décrochage scolaire constitue une priorité majeure et requiert une approche globale et systémique.** En effet, les données les plus récentes confirment l'urgence de cette mobilisation : un taux d'absentéisme préoccupant, en particulier dans les lycées professionnels et les CETAD ; des ruptures précoces dans les parcours ; des vulnérabilités sociales ou personnelles identifiées trop tardivement. Cette approche systémique repose sur **trois piliers essentiels** :

- La culture du repérage précoce des signes de fragilités,
- Le travail en équipe pluridisciplinaire,
- L'accompagnement individualisé des élèves.

Les chefs d'établissement auront la responsabilité de coordonner les différents dispositifs existants (GPS, MPS, MLDS, PAFI), avec le soutien des équipes éducatives et des partenaires intervenants autour de l'école. L'objectif est d'assurer un suivi des élèves régulier et rigoureux à travers des points de situations en mobilisant si nécessaire les partenaires (DOI, DV3E, communes, polices, services sociaux, CPS, Maison de la confiance) pour répondre efficacement à la diversité des situations.

Cette culture de la vigilance partagée doit progressivement devenir une norme professionnelle commune à tous les acteurs de la communauté éducative.

C'est dans cet esprit qu'un **plan stratégique en faveur de la persévérance scolaire** sera déployé dès cette année. Il mobilisera l'ensemble des parties prenantes – personnels de l'éducation, collectivités, associations, familles – pour faire de la réussite de chaque élève une responsabilité collective portée dans la durée.

## ➤ Prendre en compte l'hétérogénéité, différencier les pratiques

Répondre à la diversité des élèves suppose un engagement professionnel exigeant, collectif et accompagné. Cette obligation relève **d'abord de la responsabilité pédagogique des enseignants** mais nécessite **un cadre structurant**, pensé et soutenu au niveau des équipes et de l'institution. **C'est pourquoi je demande aux personnels d'encadrement de créer les conditions propices à ce travail en profondeur en veillant à mettre en place :**

- des temps de concertation planifiés et reconnus dans l'organisation de l'école ou de l'établissement,
- un accompagnement régulier, bienveillant et exigeant des corps d'inspection,
- des formations de proximité, ancrées dans les pratiques réelles et favorisant le compagnonnage entre pairs,
- le développement d'une culture partagée de l'analyse réflexive,
- une exploitation fine et collective des évaluations nationales et locales pour ajuster les actions pédagogiques lors des conseils Ecole collège et Collège- Lycée pour favoriser la progression des élèves.

Ainsi, l'hétérogénéité devient un levier puissant de renouvellement des pratiques, de renforcement de la coopération professionnelle, et d'amélioration des apprentissages pour tous.

## ➤ Une école inclusive pour tous les élèves

L'école polynésienne poursuit sa transformation pour garantir une inclusion toujours plus effective des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette inclusion ne se décrète pas : elle **se construit par la formation, la concertation, le croisement des expertises et le respect mutuel.**

Elle s'ancre dans le **droit de chaque enfant polynésien, de chaque jeune de grandir et apprendre quel que soit son trouble ou ses fragilités, en priorité dans l'école ou l'établissement de son secteur.** Aussi, la formation des enseignants sera-t-elle renforcée pour améliorer les outils et

les premières réponses aux besoins particuliers. En cette rentrée scolaire, les professeurs du premier et second degré auront la possibilité de suivre une formation qui concerne les troubles du spectre de l'autisme, les difficultés de comportements et les troubles dys.

Pour les familles concernées par l'adaptation scolaire et le handicap, l'orientation vers les parcours adaptés est souvent complexe. Aussi je souhaite qu'un **enseignant référent pour les besoins éducatifs particuliers soit facilement identifiable au sein de chaque établissement et circonscription**. Le Pacte pourra utilement être mobilisé à cet effet.

Des actions de co-éducation, comme les cafés des parents, pourront venir compléter l'information des familles et favoriser les échanges entre tous.

L'inclusion des élèves s'appuie aussi sur les dispositifs animés par les enseignants spécialisés et les AE-ESH, en apportant des réponses actualisées aux vulnérabilités : troubles neurodéveloppementaux, troubles psychiques, handicaps invisibles.

Pour soutenir le parcours des élèves atteints du trouble du spectre de l'autisme (TSA), l'**UEEA** de Papeete **est désormais implantée à Paœa**, afin que les élèves puissent bénéficier du plateau technique de l'antenne IIME de la commune.

La mise en place à titre expérimental d'une **équipe d'appui** viendra répondre au besoin d'accompagner efficacement les écoles confrontées à des situations de comportements perturbateurs récurrentes. Son action visera à rétablir un climat d'apprentissage serein, tout en sécurisant le parcours des élèves concernés. Elle accompagnera la mise en œuvre de solutions adaptées et sera un relais pour l'école, auprès des familles et des partenaires sociaux et de soins.

### ➤ **Une politique de santé intégrée, en réponse à l'étude « Santé jeune 2024-EA PĪAHI »**

Les conclusions de l'étude « [Santé jeune 2024-EA PĪAHI](#) » de la Direction de la Santé rappellent l'urgence d'une approche globale de l'éducation à la santé. Celle-ci doit intégrer la prévention des addictions en particulier face à l'ICE, la lutte contre la sédentarité, les troubles psychiques et les conduites suicidaires, tout en promouvant une alimentation saine et un usage raisonné des écrans.

Dès la rentrée, des actions coordonnées seront engagées en partenariat avec les services de santé et les collectivités : campagnes de sensibilisation, projets éducatifs intégrés et formations ciblées pour les personnels.

La santé mentale des élèves constitue un enjeu de plus en plus prégnant. Pour y répondre, il est essentiel de développer des espaces d'écoute et de dialogue véritables lieux de parole sécurisants, accessibles et adaptés aux besoins des jeunes.

L'implication des personnels médico-sociaux scolaire est au cœur de cette dynamique, en lien étroit aux divers dispositifs et structures partenaires présents autour de l'école : conseillères techniques INFENES et AS, Fare Tamahau, le centre de prévention et de soin des addictions ainsi que le Centre Médico Psychothérapeutique pour Adolescent.

## **2. Une école polynésienne ancrée, ouverte et connectée à son environnement**

Construire une école polynésienne, c'est affirmer une identité éducative forte, fondée sur les langues, les valeurs et les cultures du *Fenua*, tout en ouvrant les élèves au monde. Cette ambition repose sur un ancrage culturel assumé et un plurilinguisme pleinement intégré au service de la réussite et de l'émancipation de tous.

Cette ambition nécessite une mobilisation de l'ensemble des enseignants, des EALVR, des conseillers pédagogiques et ne concerne pas uniquement les spécialistes de la discipline.

Le **Plan d'actions territorial pour les langues 2023-2028** fixe des orientations claires : apprentissage précoce et quotidien des langues polynésiennes, valorisation de l'oralité, pédagogie de projet fondée sur l'approche actionnelle.

À partir de 2025-2026, **des évaluations spécifiques en langues polynésiennes** seront introduites aux niveaux de **SG, CE2 et CM2**, afin de mieux orienter les pratiques d'enseignement et celles du secondaire sont en cours d'élaboration.

Pour garantir la qualité et la continuité des apprentissages, **des formations spécifiques sont proposées aux enseignants du premier degré, aux conseillers pédagogiques et aux enseignants du second degré**, appuyées par des formateurs spécialisés et des ressources actualisées, accessibles via le **padlet du pôle des langues**.

L'école est aussi un espace essentiel de construction de soi, d'expression et de lien social. **L'Éducation artistique et culturelle (EAC)** y joue un rôle central, en développant l'imaginaire, la sensibilité, la créativité et l'expression des élèves, au-delà des mots. Les équipes pourront formaliser leur PEAC en consultant les ressources à disposition sur le site <https://www.education.pf/education-artistique>.

**Je vous encourage vivement à vous appuyer sur ces outils pour construire des parcours culturels porteurs de sens, de plaisir et d'apaisement, en lien avec les autres axes du projet d'école.**

**Je vous invite à vous mobiliser tout particulièrement autour de ces temps forts parmi ceux annexés à cette lettre :**

- Le **Hīmene Tumu**
- Le **Heiva Taure'a**
- Le 20 novembre 2025 sera célébré **Matari'i i ni'a**, bien plus qu'un repère astronomique, Matari'i i ni'a incarne une vision cyclique du temps, profondément enracinée dans la culture polynésienne et dans l'environnement. Je souhaite à travers cette célébration, pouvoir fédérer les équipes pédagogiques autour d'un projet interdisciplinaire visant à faire découvrir et comprendre le sens profond de Matari'i à nos élèves.
- **La Journée polynésienne**, axée sur **Matari'i i raro** le jeudi 07 mai 2026 dans les cinq archipels, pour célébrer la culture et renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire riche de diversité, d'histoire et de savoirs.
- **Le concours "Raconte l'histoire de la Polynésie – A fa'ati'a mai te 'ā'amu nō Pōrīnetia"**, dont la 3e édition sera consacrée à la mémoire des essais nucléaires, dans le cadre de la commémoration du 60e anniversaire du premier tir « Aldébaran », le 2 juillet 2026.

Des **notes spécifiques accompagneront chacune de ces initiatives** pour guider les équipes dans leur mise en œuvre, proposer des séquences pédagogiques, favoriser l'appropriation par les élèves et valoriser leurs productions.

### ➤ **Éduquer à l'environnement : une école engagée dans son Fenua**

La Polynésie française est fière d'avoir été représentée à la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) qui s'est tenue en juin 2025. Cette participation illustre notre engagement fort et historique en faveur de la protection de l'océan, ressource vitale pour notre territoire et pour l'ensemble de la planète.

Notre Fenua réaffirme ainsi son rôle de territoire pionnier dans la gestion durable des océans et dans l'éducation des jeunes générations à leur responsabilité envers ce patrimoine commun. Cette participation à l'UNOC est également une invitation à poursuivre le dialogue et la coopération internationale afin de bâtir ensemble un avenir durable pour les océans.

Les aires éducatives – qu’elles soient marines ou terrestres – jouent un rôle essentiel.

La généralisation des pratiques comme la classe dehors, l’implication des élèves dans des projets concrets liés à la nature, ou les partenariats avec les associations environnementales et les collectivités locales sont autant d’initiatives qui donnent du sens aux apprentissages, dans une perspective active et citoyenne.

**J’invite l’ensemble des équipes pédagogiques à inscrire pleinement cette ambition dans leur action éducative, pour faire de la Polynésie un territoire d’innovation écologique et de transmission intergénérationnelle. N’oublions pas que nous sommes un peuple de la mer.**

### ➤ **Une école innovante et ouverte**

Une école innovante est une école qui explore, qui transforme, qui ose et qui fait de ses particularités une force au service de la réussite des élèves et de leur avenir.

L’appel à projet PACTE Innovation 2025, piloté par le département de la formation continue et de l’innovation, soutiendra les initiatives innovantes portées dans les établissements scolaires et les écoles. La deuxième édition de la journée de l’innovation « 'Ei firi Nape » aura lieu le 13 mai 2026.

Le numérique éducatif constitue une formidable opportunité pour transformer notre école, l’adapter à son temps et renforcer son lien avec les réalités locales et mondiales. Il est également un levier d’innovation pédagogique, d’inclusion et d’ouverture.

Le déploiement de l’ENT Nati.pf dans toutes les écoles et établissements publics sera effectif.

Dans un monde en mutation rapide, **je tiens à réaffirmer l’urgence de former nos élèves à l’esprit critique, à la lecture des médias, aux usages responsables du numérique et à la compréhension de l’intelligence artificielle.** Cette exigence est au cœur de notre stratégie numérique territoriale, désormais bien engagée.

Par ailleurs, la publication récente du **cadre national pour l’usage de l’intelligence artificielle à l’école** fait l’objet d’une réflexion active afin de l’adapter aux spécificités de notre territoire. Les classes de quatrième et de seconde bénéficieront d’un parcours sur l’IA intégré à Pix, la plateforme d’évaluation des compétences numériques.

Des rendez-vous comme Ludovia#PF continueront à mettre en lumière vos initiatives et à faire vivre une communauté éducative innovante, solidaire et apprenante.

### **3. Des priorités pédagogiques affirmées**

**Garantir à chaque élève la maîtrise des apprentissages fondamentaux en contexte plurilingue demeure la mission première de l’école.**

#### ➤ **Assurer la maîtrise des apprentissages fondamentaux**

Les résultats des évaluations nationales confirment chaque année que les acquis des élèves en français et en mathématiques nécessitent d’être consolidés. C’est pourquoi les actions de formation continue et l’accompagnement pédagogique porteront prioritairement sur ces domaines, dans une approche fondée sur les données et les besoins concrets du terrain. Ces actions s’appuieront également sur les apports récents de la recherche en général et en particulier en neuroéducation, qui mettent en évidence les leviers efficaces pour favoriser les apprentissages fondamentaux

**Le livre**, en tant que support de langage, de culture et d’imaginaire, doit également retrouver toute sa place à l’école. **J’encourage les équipes à formaliser des parcours littéraires ambitieux et structurés.**

### ➤ Enseigner le fait nucléaire

Nous avons le devoir de transmettre et d'enseigner **le fait nucléaire** dans toutes les classes : cet enseignement concerne l'ensemble des disciplines. Afin de valoriser cette dimension essentielle, le concours scolaire « Le fait nucléaire, qu'est-ce que c'est ? » est lancé à l'initiative du groupe territorial EFN du ministère de l'Éducation et du Vice-Rectorat. Cette année scolaire sera également marquée par la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire du premier tir Aldébaran, le 2 juillet 2026. À cet effet, le Groupe de Travail EFN proposera une grande exposition ouverte aux écoles, au public à Papeete et dans l'ensemble des établissements scolaires de la Polynésie française.

**J'encourage vivement l'ensemble des équipes pédagogiques et des élèves à s'engager dans cette dynamique, porteuse de réflexion, de transmission et d'esprit critique au service de la mémoire et de l'avenir de notre société**

### ➤ De nouveaux programmes scolaires

L'adaptation des nouveaux programmes d'enseignement sera engagée dans l'ensemble des établissements du premier et du second degré pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2026. Néanmoins, dès la rentrée, j'encourage vivement l'ensemble des enseignants à s'imprégner des orientations, des principes et des contenus des programmes nationaux récemment publiés. Cette anticipation favorisera une transition progressive et facilitera la mise en œuvre des adaptations à venir, tout en garantissant la continuité et la qualité des apprentissages pour tous les élèves de notre Fenua.

Cette démarche concertée mobilisera les corps d'inspection et les formateurs, afin de garantir une mise en œuvre respectueuse des spécificités culturelles et linguistiques du territoire.

**Les programmes d'enseignement moral et civique (EMC) adaptés** à la réalité et aux valeurs de la Polynésie française ont été validés par le Haut Conseil de l'éducation. Ils entreront en vigueur dès la rentrée 2025 pour l'ensemble des classes concernées : CP et CE1 pour le cycle 2, CM1 et CM2 pour le cycle 3, 5e et 4e pour le cycle 4, ainsi que les classes de 2nde et 1ère des lycées généraux, technologiques et professionnels, et les deux années de CAP.

### ➤ Au collège, un cadrage renforcé des groupes de besoin en 6e et 5e

La mise en place des groupes de besoin en français et en mathématiques constitue une avancée structurante pour répondre plus finement aux difficultés scolaires. Ce dispositif doit être perçu comme un levier pour mieux gérer l'hétérogénéité, encourager le travail en équipe et mieux prendre en compte la diversité des élèves dans les apprentissages. L'accompagnement des professeurs spécialisés dans le cadre du Pacte pourra être sollicité.

**Je souhaite que ce dispositif soit conforté et consolidé. Il doit être activement piloté par les chefs d'établissement, soutenu par les corps d'inspection et accompagné par des modules de formation continue.** Les équipes arrêteront les modalités de mise en œuvre, le maintien du fonctionnement en classe entière reste cependant indispensable.

### ➤ Mieux exploiter les évaluations nationales pour un pilotage pédagogique ciblé et efficace

Les **évaluations nationales** ont permis de mettre en évidence plusieurs enjeux structurants :

- Un décrochage progressif des acquis entre le cycle 2 et le cycle 3,
- Des fragilités persistantes en compréhension de l'écrit, fluence et résolution de problèmes,
- Des écarts sensibles de performance selon les contextes géographiques et sociaux.

Le **pilotage pédagogique**, à tous les niveaux --- école, établissement, circonscription pédagogique --- **doit prendre davantage appui sur ces résultats pour identifier des priorités claires, construire des réponses adaptées aux besoins identifiés.**

### ➤ **Faire de l'EPS un levier de santé, de réussite et d'enracinement culturel**

L'éducation physique et sportive (EPS) constitue un puissant levier pour lutter contre la sédentarité et l'obésité infantile, renforcer l'estime de soi, développer les habiletés sociales, et favoriser l'épanouissement personnel.

Elle contribue également à l'ancrage culturel de nos élèves grâce à l'intégration des **Tū'aro Mā'ohi**, désormais pleinement inscrits dans les champs d'apprentissage.

Les Jeux du Pacifique 2027 offrent une nouvelle opportunité de valoriser les pratiques sportives locales et les parcours d'excellence.

**Je compte sur les équipes éducatives pour faire de l'EPS un pilier structurant du parcours des élèves, au service de leur bien-être, de leur santé et de leur réussite.**

### 4. Une vie scolaire éducative, inclusive et structurante

La **vie scolaire** est un pilier central de l'expérience éducative des élèves. Elle ne se limite pas à l'application du règlement intérieur ou à la gestion du temps scolaire : elle participe pleinement à la construction du climat scolaire, à l'éducation à la citoyenneté et au développement de compétences sociales et civiques. **Elle est l'affaire de tous.**

### ➤ **Repenser la vie scolaire comme projet éducatif partagé**

Chaque établissement est invité à faire de sa vie scolaire **un véritable projet éducatif**, articulé avec le projet d'établissement. Ce projet doit intégrer :

- Une réflexion sur la gestion du temps et des espaces de socialisation,
- Des actions structurées en lien avec le bien être, la prévention des violences et du harcèlement,
- Une collaboration active entre CPE, professeurs, personnels d'encadrement, de santé, du social et agents.
- Un travail de proximité avec les parents et les APE.

La vie scolaire est aussi le lieu d'écoute et de médiation. Des temps de parole réguliers, des dispositifs de régulation, des espaces de confiance doivent être mis en place pour renforcer le sentiment d'appartenance des élèves et prévenir les ruptures. Dans le 1<sup>er</sup> degré, ces problématiques citées ci-dessus sont moins visibles mais elles existent. J'invite tous les personnels à privilégier les outils et dispositifs de prévention dès la maternelle.

### ➤ **Soutenir l'engagement des adjoints d'éducation par une formation structurée**

La mission des **adjoints d'éducation** est centrale dans les établissements. Leur formation est une condition de leur efficacité et de leur engagement dans le projet éducatif.

Un **parcours de formation structuré**, inscrit au programme académique de formation continuera d'être déployé, incluant :

- Les fondamentaux du droit scolaire ;
- Les compétences psychosociales ;
- La gestion des conflits ;
- La relation éducative et la médiation ;

Par leur posture et leur exemplarité, les AED contribuent à transmettre des valeurs aux élèves, futurs adultes en devenir.

### ➤ Développer des internats à projet éducatif renforcé

Les internats sont bien plus que des lieux d'hébergement. Ils sont des **lieux de vie, d'apprentissage et de construction personnelle**. Dans les archipels comme dans les grandes zones urbaines, ils jouent un rôle essentiel dans la réduction des inégalités.

L'année 2025 verra la consolidation des internats existants par des projets éducatifs cohérents et l'accompagnement des équipes d'internat par des formateurs spécialisés.

### ➤ Déployer les WEI et les PLEI

Les **week-ends en internat (WEI)** et les **prises en charge éducatives en internat (PLEI)** seront consolidés autour d'un cadre commun, d'objectifs identifiés et d'une évaluation continue. Le lien avec les familles, les associations et les communes sera systématiquement recherché.

## 5. Sécuriser les parcours de tous les élèves

La réussite scolaire se construit dans la durée. Elle repose sur la continuité des apprentissages, la fluidité des transitions, la stabilité des repères et un accompagnement ajusté à chaque étape du parcours. Des chantiers structurants ont été engagés pour mieux organiser ces parcours. Il convient désormais de les consolider, d'en assurer le pilotage et d'en garantir la cohérence sur l'ensemble du territoire.

### ➤ Structurer les liaisons entre les cycles : des passerelles éducatives à renforcer

Trois moments charnières du parcours scolaire doivent faire l'objet d'une attention prioritaire. Ils nécessitent une collaboration étroite entre les équipes, une vision partagée des attendus et une continuité pédagogique concrète :

- **Entre la grande section de maternelle et le CP :**
  - Échanges réguliers entre enseignants à partir de priorités identifiées,
  - Construction de progressions pédagogiques communes,
  - Outils partagés de suivi des élèves.
  
- **Au sein du cycle 3 (CM1, CM2, 6e) :**
  - Pleine mobilisation des conseils école-collège comme instances de pilotage,
  - Projets conjoints (lecture, sciences, langues),
  - Observations croisées au bénéfice de l'accompagnement des élèves.
  
- **Entre la 3e et la 2de :**
  - Continuité des apprentissages autour du Parcours Avenir,
  - Harmonisation des pratiques d'évaluation,
  - Immersions croisées et échanges entre professeurs principaux.

**Ces articulations doivent être formalisées, planifiées et suivies dans chaque bassin ou circonscription avec l'appui des corps d'inspection, en portant une attention particulière aux territoires relevant de l'éducation prioritaire.**

### ➤ Consolider le cycle 3 à l'école

L'efficacité du dispositif repose sur une mobilisation collective des équipes, un accompagnement renforcé, et un pilotage partagé (IEN, direction, IA-IPR). Chaque site devra formaliser un **plan d'action** précisant les objectifs pédagogiques, les modalités d'accompagnement et les indicateurs de suivi.

### ➤ **Faire de la classe de seconde un véritable tremplin vers la réussite**

La classe de 2de constitue un cap majeur. Nouveaux enseignements, rythmes accrus, autonomie attendue : trop d'élèves décrochent dès cette étape. Pour garantir leur réussite, il est indispensable d'anticiper, d'accompagner et individualiser le parcours de chacun.

Une attention particulière devra être portée à :

- L'élaboration des PAP dès la fin de la 3<sup>e</sup> et aux outils de suivi mobilisables dès les premières semaines,
- La mobilisation des internats comme leviers de socialisation, de soutien scolaire et de bien-être,
- La formation des équipes à la pédagogie spécifique de la 2de (différenciation, gestion de l'hétérogénéité, évaluation).

Deux dispositifs spécifiques accompagnent cette ambition :

- **La seconde dans les archipels**, ouverte à Moorea et Rangiroa, permet d'éviter des déplacements précoces et de favoriser une continuité pédagogique adaptée.
- **Les secondes adaptées**, expérimentées au Lycée Diadème et à Tairapu Nui, offrent un cadre sécurisant à des élèves fragiles, en consolidant les fondamentaux, la confiance en soi et l'orientation progressive.

**Ces dispositifs nécessitent d'être consolidés, pilotés et évalués.**

### ➤ **La place des CJA dans le système éducatif**

Les **Centres de Jeunes Adolescents (CJA)** sont des structures éducatives essentielles pour les élèves en situation de rupture dès lors que les différents dispositifs d'accompagnement du collège ont été infructueux. Ils accueillent des jeunes dès la 5e qui ont besoin d'une pédagogie différente, d'un temps de reconstruction ou d'une autre voie pour réussir. Chaque élève peut réintégrer un parcours au collège à tout moment, selon son projet et son évolution. Ce fonctionnement souple, appuyé par un suivi rigoureux, favorise un **raccrochage scolaire** efficace et humain.

### ➤ **Les MFR : une voie de réussite à valoriser en partenariat avec le MPR**

Les Maisons Familiales Rurales (MFR), sous l'autorité du MPR (ministère de l'agriculture) permettent à de nombreux jeunes de réussir autrement, grâce à une pédagogie fondée sur l'alternance, le lien école-entreprise et un accompagnement individualisé. Implantées sur plusieurs îles, elles offrent des formations de la 4e au CAP.

En partenariat avec le MPR, les passerelles avec ces structures devront être renforcées pour garantir des parcours fluides, qualifiants et adaptés aux besoins des élèves et du territoire.

### ➤ **Favoriser des parcours fluides et qualifiants**

Chaque élève doit pouvoir construire un parcours qui corresponde à ses aspirations, à ses capacités et aux besoins du Pays. Pour cela, plusieurs leviers doivent être mobilisés :

- Une orientation progressive et choisie permettant d'ouvrir les champs des possibles
- Le renforcement des passerelles entre les voies professionnelle et technologique,
- La mise en place de parcours de réussite en CAP (et post CAP), Bac Pro (et post BAC)
- La mise en place de l'apprentissage en classe de terminale, FCIL (post CAP, post bac), ou enseignement supérieur (BTS, CPGE, Licence).

La carte des formations poursuivra son évolution en lien avec les branches professionnelles, les communes et les partenaires sociaux.

## 6. Mieux former, mieux accompagner, mieux protéger : un engagement envers les personnels

La transformation de notre école repose sur la mobilisation, la compétence et la sérénité de ses personnels. Pour que chacun puisse exercer son métier dans les meilleures conditions, la Polynésie renforce son engagement en matière de **formation**, d'**accompagnement professionnel**, et de **qualité de vie au travail**. Ces leviers sont indissociables d'une école exigeante, inclusive et humaine.

### ➤ Déployer une formation continue ancrée dans les besoins du terrain

La formation continue devient un véritable levier de développement professionnel, au service des priorités pédagogiques, des évolutions du système éducatif et des besoins des personnels.

Des formats hybrides (présentiel, distanciel, M@gistère, formation in situ) seront favorisés pour répondre aux réalités géographiques et aux nécessités d'accompagnement dans la durée. L'effort de formation dans **les archipels sera maintenu**, notamment grâce à l'engagement des brigades de formation.

Le dispositif « **'ite connect** » créé par le DAPE et le pôle audiovisuel de la DGEE proposera de courtes capsules vidéos mettant en valeurs des gestes professionnels efficient visant à compléter la formation continue des enseignants, à retrouver sur le E.book de la DGEE.

### ➤ Assurer un accompagnement de proximité

Les équipes pédagogiques ont besoin de temps, d'espace et de confiance pour interroger leurs pratiques. Le rôle des corps d'inspection et des formateurs est central pour faire vivre un accompagnement bienveillant, sécurisé et fondé sur l'analyse partagée.

Des dispositifs d'accompagnement ciblés seront proposés :

- Accompagnement des projets d'école et d'établissement,
- Appui aux équipes confrontées à des défis particuliers (contexte de tension, de changement ou d'innovation),
- Valorisation des pratiques inspirantes.

Le maillage du réseau de formateurs de proximité sera renforcé.

### ➤ Assurer un accompagnement médico-professionnel

Les parcours professionnels peuvent comporter des tensions, des fragilités ou des situations impactant la santé et le bien-être. L'institution a le devoir de protéger ses agents et de leur garantir un environnement de travail sain. Tous les personnels fonctionnaires d'État bénéficient de la **médecine préventive de la DGEE**, assurée par le **Bureau Santé au Travail (BST)**. Cette équipe pluridisciplinaire — médecin de prévention, infirmière, psychologue, secrétaire médicale — agit dans le strict respect du secret médical. Elle assure :

- La surveillance de l'état de santé au travail,
- L'analyse des risques professionnels,
- Des études de poste et des actions sur le milieu professionnel,
- Un conseil régulier aux agents comme à l'administration.

Cet accompagnement s'inscrit dans une logique de **prévention, de protection et de soutien**, au service d'une qualité de vie au travail durable. Il contribue à **stabiliser les équipes**, à renforcer leur engagement et, in fine, à garantir la réussite des élèves.

Les orientations portées dans cette lettre constituent une feuille de route exigeante et partagée, pour une école juste, inclusive, ambitieuse et profondément ancrée dans son territoire.

C'est dans l'alliance, la confiance et l'engagement que nous pourrions construire une école qui donne du sens, qui élève, qui construit du lien. Une école qui prépare chaque enfant de Polynésie française à devenir un citoyen éclairé et responsable, fier de son identité, curieux du monde, capable d'agir avec discernement et humanité.

Ce que nous portons ici, c'est une vision holistique de l'éducation, une éducation qui relie les savoirs, les cultures, les générations et les milieux.

À travers cette lettre de rentrée, j'adresse à chacun **un message de confiance** :

- **Confiance dans les agents de la DGEE**, qui œuvrent chaque jour à la mise en œuvre des politiques éducatives et à la recherche de solutions concrètes au service du terrain ;
- **Confiance dans les cadres du système éducatif**, qui portent la vision, accompagnent les équipes et assurent la cohérence de l'action publique sur l'ensemble du territoire. Leur rôle de coordination, de pilotage et de médiation est essentiel pour faire vivre la Charte de l'éducation et garantir sa mise en œuvre adaptée aux réalités du Fenua ;
- **Confiance dans les équipes éducatives**, qui accomplissent chaque jour un travail fondamental auprès des élèves ;
- **Confiance dans les élèves**, qui nous rappellent, par leur énergie, leurs aspirations et leurs défis, le sens profond de notre mission.
- **Confiance dans le dialogue social**, levier essentiel pour construire des réponses partagées et durable.

Dans cette dynamique, je salue la contribution des services de l'État en Polynésie, notamment du **Vice-rectorat**, dont la coopération technique et pédagogique accompagne les politiques éducatives du Pays.

En Polynésie française, bâtir une école qui nous rassemble, c'est aussi inscrire nos apprentissages et nos projets dans le rythme du temps polynésien, marqué par *Matari'i i ni'a* et *Matari'i i raro*. Ces deux repères calendaires, symboles du cycle des saisons et de la vie collective, rappellent l'importance d'ancrer l'école dans la réalité culturelle et environnementale du Fenua.

Que cette frise du temps, appelée à être présente dans chaque classe, soit le fil conducteur d'une année scolaire riche de sens, de découvertes et de réussites partagées pour tous les élèves du Fenua.

Je vous souhaite à tous une très belle année scolaire.

Māuruuru !

Te Aroha 'ia rahi

  
Ronny TERIIPAIA



GOUVERNEMENT  
Le Ministre  
de l'éducation,  
de l'enseignement  
supérieur  
et de la culture  
Polynésie française